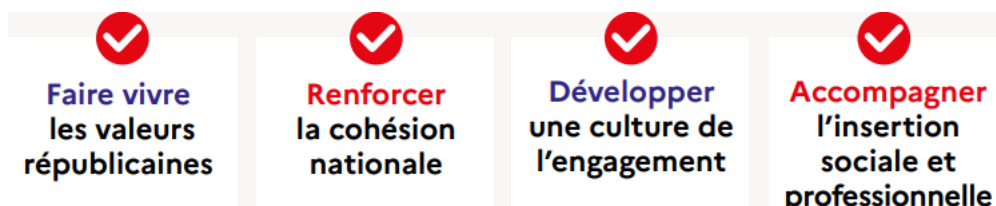


Campagne d'inscription au Service national Universel

Madame, Monsieur,

Le Service National Universel (S.N.U.) s'adresse aux jeunes Français âgés de 15 à 17 et a pour objectif de :



La campagne d'inscription au service national universel est ouverte jusqu'au **24 avril 2022** (séjour de juin) et jusqu'au **1^{er} mai 2022** (séjour de juillet), sur la [plate-forme du Service National Universel](#).

Il comporte :

- ✓ **Un séjour de cohésion de 2 semaines**, en internat, week-end compris, en dehors du département de résidence. Les prochains séjours se dérouleront du **12 au 24 juin (ouvert aux secondes)** et du **3 au 15 juillet (tout public)**. Les protocoles sanitaires en vigueur, notamment appliqués pour les accueils collectifs de mineurs, seront mis en place dans les centres S.N.U. et la mobilité sera prioritairement régionale. Tous les frais inhérents à la mise en œuvre du séjour de cohésion sont pris en charge par l'État : transport, alimentation, activités, tenue, etc.

Au programme : activités physiques adaptées à chacun, initiation au secourisme, ateliers autour du développement durable, des inégalités, validation de la Journée Défense Citoyenneté, découverte du monde associatif, etc.

- ✓ **Une mission d'intérêt général (M.I.G.)** de 84h dans l'année qui suit le séjour, près de chez soi, auprès d'associations, de collectivités, des corps en uniforme. Cet engagement fait l'objet d'un contrat entre la structure d'accueil, les services de l'État, le volontaire et ses représentants légaux.
- ✓ Plus tard, **un engagement** au sein de dispositifs existants s'il le souhaite (jeunes sapeurs pompiers, cadets de la Gendarmerie, Service Civique, bénévolat...).

En 2022, le SNU reste **volontaire**. Toutefois lors de l'inscription, les volontaires s'engagent à la participation au séjour de cohésion et à la réalisation d'une mission d'intérêt général.

La réalisation du séjour et de la mission d'intérêt général permet d'accéder gratuitement à une plateforme d'apprentissage en ligne pour préparer le code de la route et offre le 1^{er} passage du code (prise en charge par l'État).

Vivre une expérience d'engagement dans le cadre du SNU, c'est aussi se valoriser, voire se démarquer, dans un curriculum vitae et sur Parcours sup.

Pour tout renseignement complémentaire :

- Contacter l'équipe SNU départementale à l'adresse suivante snu.dsden41@ac-orleans-tours.fr ou au 02 36 47 72 20

